

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 8, n° 19

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Septembre 2022



On **M** manger local!

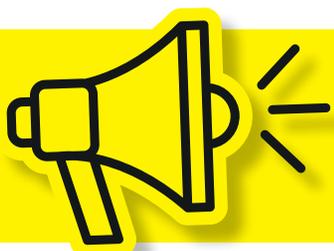
PENDANT TOUT LE MOIS DE SEPTEMBRE, LA VILLE DE MIRABEL INVITE SES RÉSIDENTS À PARTICIPER À LA 8^E ÉDITION DU DÉFI 100 % LOCAL. CETTE INITIATIVE ANNUELLE, ORGANISÉE PAR LE REGROUPEMENT DES TABLES DE CONCERTATION BIOALIMENTAIRE DU QUÉBEC, ENCOURAGE LA COLLABORATION ENTRE LES MILIEUX ET LA DÉCOUVERTE DE PRODUITS BIOALIMENTAIRES LOCAUX.

Le défi incite les citoyens de toutes les régions du Québec à faire une transition progressive vers une alimentation de plus en plus locale. Cela stimule les économies des régions et permet d'encourager les producteurs et transformateurs agricoles de proximité qui constituent la fondation du système alimentaire québécois. L'an dernier, plus de 19 000 personnes ont participé !

Dans les Laurentides, c'est le Carrefour bioalimentaire Laurentides qui contribue à la promotion et au rayonnement des artisans bioalimentaires laurentiens et de leurs produits. En tant que fière partenaire de l'organisme, la Ville de Mirabel le soutient dans ses démarches pour faciliter l'approvisionnement local dans la région, ainsi que pour informer les résidents sur les diverses entreprises bioalimentaires d'ici.

La Ville priorise elle-même l'approvisionnement local, comme en témoignent ses initiatives de tenir annuellement le Marché du terroir et *Mirabel fête l'érable du Québec*, en plus d'enclencher le processus pour devenir une Ville nourricière. Également, le Fonds de la relève agricole, mis sur pied par Mirabel économique, vise à soutenir financièrement le démarrage, l'acquisition ou le transfert d'une première exploitation agricole en production ou en agro-transformation ainsi que l'agriculture biologique sur le territoire mirabellois.

Le site Web laurentidesjenmange.ca regorge d'informations utiles qui aideront les personnes intéressées à non seulement découvrir les produits frais cultivés et transformés sur leur territoire, mais aussi à apprendre comment les utiliser pour s'alimenter sainement. Sur le site Web defijemangelocal.ca, tous peuvent s'inscrire au Défi 100 % local et trouver des trucs et des astuces pour les aider à consommer plus localement dans le but de soutenir les gens de chez eux.



La Ville veut vous entendre !

CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LE PROJET DE VILLE NOURRICIÈRE ◀ DÉTAILS À LA PAGE 2

RÉDACTION ET PRODUCTION Service des communications | IMPRESSION Hebdo Litho | PHOTO Image-13, Clair Obscur, Photographie Fortin | DISTRIBUTION Postes Canada
RENSEIGNEMENTS Service des communications, Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3 | TÉLÉPHONE 450 475-8653
SITE INTERNET www.mirabel.ca | COURRIEL communications@mirabel.ca | DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec | TIRAGE 28 418 exemplaires





Nouvelle école primaire dans le secteur du Domaine-Vert Nord Séance d'information

La croissance du secteur du Domaine-Vert Nord fait en sorte qu'il est devenu nécessaire d'y construire une seconde école primaire.

Au cours des derniers mois, la Ville de Mirabel a procédé à des analyses et des études lui permettant d'identifier un site suffisamment grand et stratégiquement positionné qui permettrait la construction de cette école. Maintenant que le meilleur site a été identifié et mis à la disposition du Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI), la Ville souhaite présenter ce beau projet à ses résidents.

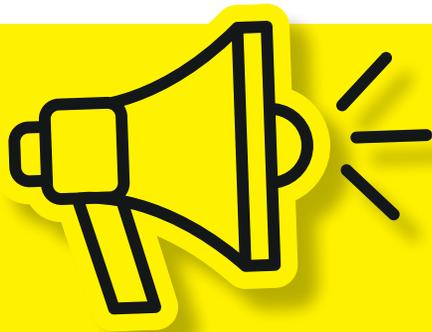
Même si le règlement de zonage permet déjà cet usage, les résidents pourront assister à une séance d'information qui servira à leur présenter les différentes maquettes et le plan d'implantation de cette nouvelle école. Ce sera également l'occasion de poser des questions aux représentants du CSSMI qui seront présents sur place. Ainsi, les citoyens sont invités à venir prendre connaissance des détails du projet lors d'une séance d'information qui se tiendra le 21 septembre 2022, à 19 h, au centre culturel du Domaine-Vert Nord, situé au 17530, rue Jacques-Cartier.



Rinçage d'aqueduc

Du 26 septembre au 7 octobre, dans les secteurs du Domaine-Vert Sud et de Saint-Benoît, la Ville effectuera un rinçage du réseau d'aqueduc. Cette opération, qui fait partie de l'entretien régulier, pourrait brouiller l'eau de votre robinet, mais elle demeure sans danger.

Si vous constatez une différence dans la clarté de l'eau, vous pouvez la laisser couler quelques secondes. Elle retrouvera sa limpidité habituelle. Les dates peuvent varier en cas de bris mécanique sur le réseau.



La Ville veut vous entendre !

Pour l'aider à devenir une Ville nourricière, Mirabel désire recueillir l'avis des citoyens et des entreprises sur différents thèmes du système alimentaire. Les résidents sont donc invités à des rencontres qui leur permettront de partager leurs opinions.

Participez aux consultations publiques !

Le 27 septembre, de 18 h à 21 h
Centre culturel Jean-Laurin

Le 29 septembre, de 18 h à 21 h
Centre culturel de Saint-Benoît

Inscrivez-vous !

En ligne :
mirabel.ca/consultations
Par courriel :
m-a.dufour@mirabeleconomique.ca

Nouveau terrain de baseball au complexe Jean-Laurin

Le nouveau terrain de baseball Jean-Laurin a officiellement été inauguré le mercredi 7 septembre dernier. Le maire, M. Patrick Charbonneau, et la conseillère municipale, Mme Isabelle Gauthier, étaient sur place pour souligner l'occasion. M. Charbonneau a également effectué un lancer protocolaire avant un match de demi-finale dans la catégorie M18B masculine.



De gauche à droite : Richard Grenier, arbitre de Baseball Mirabel, Mathieu Lanouette, vice-président de Baseball Mirabel, André-Mathieu Côté, président de Baseball Mirabel, M. Patrick Charbonneau, maire de Mirabel, Mme Isabelle Gauthier, conseillère municipale, Dany Quintal, coordonnateur aux sports et plein air du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Mirabel, Pascal Blouin, joueur pour Baseball Mirabel.





Retour des après-midis de cartes

L'organisme *Les aînés de Saint-Augustin* invite tous les Mirabellois à participer à leurs après-midis de cartes qui ont repris le 7 septembre dernier. L'activité se déroule tous les mercredis de 13 h à 16 h, au centre culturel du complexe Jean-Laurin, situé au 8475, rue Saint-Jacques, dans le secteur de Saint-Augustin.

Pour plus d'information, les personnes intéressées peuvent contacter Mme Sylvie Bolduc, au 450 475-6717, ou M. Gaétan Latreille, au 514 793-9748.



Bazar à Saint-Janvier

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Janvier invitent les Mirabellois à un bazar qui se tiendra le 17 septembre dans le stationnement du centre culturel Joseph-Savard, situé au 13908, boulevard du Curé-Labelle, dans le secteur de Saint-Janvier. L'événement se déroulera de 7 h à 17 h et l'entrée est gratuite pour les visiteurs. Les personnes intéressées à louer un kiosque peuvent communiquer avec M. Léo Ferland au 450 435-3223. Les profits seront versés aux organismes parrainés par les Chevaliers de Colomb de Saint-Janvier.



IRRÉGULARITÉS DANS LES SERVICES D'EXO

La Ville de Mirabel souhaite rappeler à ses résidents la procédure à suivre pour signaler à exo une irrégularité dans la livraison de ses services de transport en commun.

Les personnes désirant formuler une plainte sur les services d'exo doivent donc appeler au 1 833 allo-exo (1 833 255-6396). Cette ligne est ouverte du lundi au vendredi, de 6 h à 20 h 30. Elle est également ouverte les samedis, les dimanches et les jours fériés, de 9 h à 17 h.

Il est aussi possible d'écrire à exo en visitant la page Web exo.quebec/fr/service-clientele/contact.



Une nouvelle année pour les fermières de Saint-Augustin

Le Cercle de Fermières de Saint-Augustin recrute ! Joignez-vous à elles et découvrez de nouvelles passions tout en développant de belles amitiés.

Vous faites déjà partie de l'équipe ? Il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre pour l'année 2022-2023. Pour plus d'information, communiquez avec Aline Prince au 450 475-8278.

VOLARIA FESTIVAL AÉRONAUTIQUE AIRSHOW

24 S E P
25 T

MIRABEL YMX Aérocity Internationale de Mirabel BOMBARDIER COMPLEXE ICAIR

volaria.ca

Services aux enfants à besoins particuliers

Des ressources à découvrir offertes par le Service de la bibliothèque de Mirabel !



Voici quelques informations que le Service de la bibliothèque souhaite partager avec les citoyens pour leur faire connaître les services hors pair qu'il offre aux enfants à besoins particuliers.

Qu'est-ce que les services aux enfants à besoins particuliers ?

C'est une heure d'ouverture dédiée spécifiquement à cette clientèle et à leur famille, durant laquelle ils ont aussi accès aux services réguliers de la bibliothèque.

Où et quand sont offerts ces services ?

Ils sont offerts à la bibliothèque du secteur de Saint-Janvier (17710, rue du Val-d'Espoir), tous les samedis, entre 9 h et 10 h.

Quelle est la différence entre les services habituels de la bibliothèque et les services offerts aux enfants à besoins particuliers ?

Cette clientèle a accès à une multitude de jeux didactiques spécialement sélectionnés et adaptés à leurs besoins.

- Ils ont accès à des jeux pour stimuler le langage, la motricité, la gestion des émotions ou la concentration;
- Ils ont accès à un iPad avec les jeux OSMO;
- Ils peuvent bénéficier d'une salle sensorielle pour se détendre;
- L'environnement est adapté avec un éclairage apaisant, un animal lourd en peluche, des jouets de manipulation et un jeu avec table lumineuse;

- L'environnement comporte de l'ameublement et du matériel adaptés, tels que des chaises et des tabourets qui permettent aux dysphasiques de bouger, une minuterie, des coquilles, des souris et des claviers adaptés pour faciliter le travail de recherche pour les différents documents de la bibliothèque.

Qu'y trouve-t-on de différent pour cette clientèle ?

On y trouve :

- un environnement où les éléments sonores et le bruit ambiant sont diminués;
- un accès privé à l'ensemble de la bibliothèque;
- un environnement qui, tout en tenant compte de la notion de sécurité de tous, accepte que la clientèle puisse courir ou crier;
- un environnement sans jugement.

À qui s'adresse cette heure spéciale d'ouverture ?

Cette heure est réservée aux enfants de 16 ans et moins ayant un trouble ou un retard de développement. L'enfant doit être accompagné en tout temps.

Aucune identification ou diagnostic n'est demandé. Nous assumons que les citoyens qui ont recours à ces services le font de manière appropriée, en étant conscients qu'il s'agit d'une ressource s'adressant à une clientèle ayant des besoins spécifiques.

Qu'est-ce que qu'un besoin particulier ?

La clientèle cible inclut tous les retards sur le plan du développement ou du langage, tous les DYS, les troubles de comportement ou d'opposition, les TDA/H, TSA, TED, de la Tourette, etc.

Il n'y a pas de différence entre un diagnostic dit plus léger ou plus lourd. Les services sont offerts de façon équitable envers l'ensemble de la clientèle à besoins particuliers, sans discrimination de problématique ou de degré du diagnostic.

Y a-t-il d'autres services pouvant s'adresser à ces enfants et à leurs parents ?

Nous avons une collection de livres s'adressant aux lecteurs ayant des troubles d'apprentissage (DYS), faciles à trouver à l'aide du catalogue de recherche.

- Nous avons une collection identifiée « BP » pour les besoins particuliers, aussi répertoriée dans le catalogue, incluant des histoires pour les jeunes et des livres spécialisés pour les adultes.
- Nous avons un bac contenant de nombreux documents imprimés et plastifiés gratuits pouvant être disponibles dans l'une des six bibliothèques de la ville.
- Nous avons un poste Internet à la bibliothèque de Saint-Janvier, donnant accès au logiciel Lexibar de prédiction de mots et de synthèse vocale.

Y a-t-il de l'animation ?

Les P'tites histoires et *Il était une histoire* (anciennement « l'heure du conte ») sont des activités qui ont été remaniées pour être plus inclusives. Des ajouts de répétition, une nouvelle structure, du matériel adapté, la participation du parent sont quelques-unes des modifications qui ont été faites, en plus de l'ajout d'une routine d'activités en pictogramme et d'un cadran pour la durée, afin de rendre plus accessible à cette clientèle les activités d'animation.

- Il est possible que l'enfant puisse visionner à l'avance tout le déroulement de l'activité d'animation, en ligne, avant la tenue de l'activité.
- Dans le cadre du club de lecture d'été, un volet est offert pour les enfants à besoins particuliers, avec un cahier et un parcours adapté (police de caractère OpenDyslexic).

Ce sont donc de nombreux avantages qui ont été mis en place pour les jeunes ayant des besoins particuliers, afin qu'ils puissent vivre pleinement, avec leurs parents, une expérience enrichissante à la bibliothèque de Mirabel.

Pour plus de renseignements : 450 475-2011

Les Chevaliers de Colomb

Maintenant au service de tous

AU MOMENT DE SA FONDATION PAR L'ABBÉ MICHAEL J. MCGIVNEY EN 1882 À NEW HAVEN, AU CONNECTICUT, LA CONFRÉRIE DES CHEVALIERS DE COLOMB SUIVAIT LE MÊME PRINCIPE FONDAMENTAL QU'IL SUIT AUJOURD'HUI POUR DIRIGER SES ACTIVITÉS : CELUI DE SE METTRE AU SERVICE DE LA VEUVE ET DE L'ORPHELIN.

Le paysage sociétal à la fin du 19^e siècle était certes bien différent qu'il l'est plus de vingt ans après le début du nouveau millénaire, mais cette façon qu'ont les Chevaliers de Colomb de voir la bienfaisance s'applique toujours, bien qu'elle ait un peu évolué en 140 ans. Auparavant, puisque l'espérance de vie des hommes était considérablement moindre que celle des femmes, il était beaucoup plus commun qu'il ne l'est aujourd'hui qu'un père de famille rende l'âme et laisse derrière lui une épouse et plusieurs enfants. Dans ces cas, la mission dont la confrérie des Chevaliers de Colomb investissait ses membres était de prendre en charge lesdits veuves et orphelins.

De nos jours, la fonction de bienfaisance de l'organisme est plus englobante et s'applique à tous les membres de la population qui se retrouvent en situation difficile. À Mirabel, ce sont les Chevaliers de Colomb de Saint-Janvier et de Saint-Augustin qui se chargent de cette tâche charitable. Comptant plus de 160 membres à Saint-Augustin et plus de 100 membres à Saint-Janvier, les deux conseils de l'organisme s'affairent à apporter de l'aide à quiconque en aurait besoin.

Les événements annuels majeurs par lesquels s'articule cette responsabilité sont les guignolées de Noël de chaque secteur pendant lesquelles des

paniers et des cartes-cadeaux sont distribués à des centaines de familles mirabelloises. La grande majorité des fonds recueillis par les deux conseils pendant l'année sert à mettre sur pied ces guignolées et l'effort et le temps investis par les organisateurs sont impressionnants. Entièrement bénévole, le travail des Chevaliers est tout simplement souligné par des remerciements qui font chaud au cœur. « Nos récompenses sont les sourires. C'est l'éclat dans les yeux de ceux qu'on aide qui nous pousse à faire ce que nous faisons », mentionne le Grand Chevalier du conseil de Saint-Janvier, M. Jean Williamson.

M. Réal Lemyre, Grand Chevalier du conseil de Saint-Augustin, abonde dans le même sens. « Très peu de choses sont plus gratifiantes que de savoir que nous faisons une différence, que nos actions peuvent affecter le quotidien de ceux qui en ont le plus besoin », explique-t-il.

Ce n'est pas uniquement la bienfaisance qui guide les Chevaliers de Colomb. Oui, le symbole de l'organisme mentionne la charité, mais il présente également le patriotisme, l'unité et la fraternité en tant que principes cardinaux au sein de l'organisme.

Cependant, la mission première demeure toujours la charité. Il ne s'agit pas toujours de grands événements comme la guignolée, il peut aussi s'agir de petits gestes pour illuminer la journée d'un autre et pour égayer son quotidien. Aussi petits ces gestes soient-ils, ils se doivent d'être posés et nous sommes tous en mesure de le faire. Lewis Carroll, le grand romancier britannique, avant même la fondation des Chevaliers de Colomb, avait articulé le mantra duquel ils semblent s'être inspirés pour donner une direction à leur fraternité : « L'un des secrets de la vie est que tous les gestes qui valent vraiment la peine d'être posés sont ceux nous faisons au service d'autrui. »

Chevaliers de Colomb de Saint-Janvier :
514 799-1382

Chevaliers de Colomb de Saint-Augustin :
514 464-4123



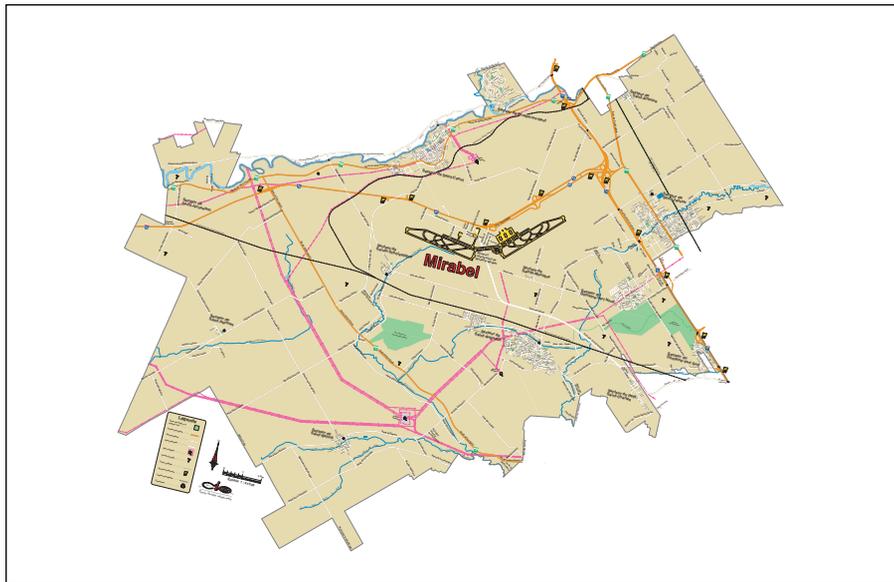
Les Chevaliers de Colomb de Saint-Augustin préparant leur guignolée de Noël.



Les Chevaliers de Colomb de Saint-Janvier lors des festivités du 50^e anniversaire de Mirabel



Depuis juillet 2020, la Ville de Mirabel est fière d'avoir mis sur pied une politique de reconnaissance et de soutien aux organismes partenaires. Tout organisme communautaire, culturel ou sportif répondant aux critères de reconnaissance peut faire parvenir une demande de reconnaissance à la direction du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire en utilisant le formulaire disponible dans la section « Organismes » du site Web de la Ville. Ensuite, faites parvenir votre formulaire complété à loisirs@mirabel.ca.



Raconte-nous Mirabel

Cet automne, la Ville de Mirabel ouvre ses portes à Flandrine Lusson, doctorante en études urbaines à l'Institut national de la recherche scientifique.

L'étudiante mène une recherche qui tente de définir l'identité actuelle de Mirabel et de cerner les passages de l'histoire de la ville qui non seulement ont eu la plus grande influence sur le développement du territoire jusqu'au jour présent, mais qui pourront également affecter les possibilités de développement qui se dessinent à l'horizon.

Pour que Mme Lusson puisse brosser un portrait représentatif de l'identité de Mirabel, son travail de recherche doit être exhaustif, être effectué à grande échelle et doit s'adresser à un échantillon de la population mirabelloise le plus diversifié possible. Ainsi, le processus qu'elle utilisera pour recueillir les données dont elle a besoin se déclinera en deux volets.

Diffusion d'un micro-questionnaire

Pour la première partie de sa recherche, Mme Lusson sera présente dans les bibliothèques de Mirabel afin de trouver des volontaires pour répondre à un court sondage d'une demi-douzaine de questions qui lui permettra de comprendre la perception qu'ont les Mirabellois du territoire qu'ils habitent.

Discussions exploratrices

Pour la seconde phase de son travail de recherche, Mme Lusson prendra le temps de discuter avec des résidents sur quatre sujets importants : leur parcours résidentiel, l'identité actuelle de Mirabel, la mémoire vivante des expropriations et leurs aspirations pour le futur de la ville. Lors des échanges, les résidents pourront également annoter une carte grand format de Mirabel et y dessiner leurs sentiments et impressions sur le territoire. Pour construire la carte finale de son projet et pour rédiger sa thèse de doctorat, Mme Lusson se servira de toutes les cartes utilisées lors des discussions et cherchera à représenter le vécu et les impressions de tous.

Les personnes intéressées à participer à ce projet peuvent contacter Mme Lusson au 438 866-3908 ou à flandrine.lusson@inrs.ca.

Mirabel, on M y travailler!

La Ville de Mirabel se hisse au 6^e rang des villes québécoises où il fait bon vivre. Comptant plus de 60 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18^e ville en importance au Québec. Sur son immense territoire se côtoient des secteurs agricole, résidentiel, commercial et industriel.

Elle se positionne au 1^{er} rang des villes de plus de 40 000 habitants au Québec pour le taux de vitalité économique et affiche le taux de croissance des travailleurs le plus élevé au Québec.

À Mirabel, on M la vie!

POUR POSTULER

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au www.mirabel.ca, sous :

[Services](#) > [Services en ligne](#) > [Postuler en ligne](#)

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition, à moins d'avis contraire.

OFFRES D'EMPLOIS

LE CONCOURS POUR LE POSTE SUIVANT SERA OUVERT JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE INCLUSIVEMENT. LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR CELUI-CI PEUVENT CONSULTER TOUS LES DÉTAILS À LA PAGE WEB MIRABEL.CA/EMPLOIS.

DIRECTEUR(TRICE) – SERVICE DES COMMUNICATIONS

Tu es une personne qui aime être entourée d'une équipe du tonnerre, aime les défis, est à la recherche de l'emploi qui te ferait vibrer et tu excelles en communications? Joins-toi à nous! Sous l'autorité du directeur général, en plus de s'acquitter d'autres tâches, le titulaire du poste :

- planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités en matière de communication, de relations publiques, de publicité, de publications, d'organisation d'événements ayant un effet sur l'image, la réputation et la notoriété de la Ville;
- initie toute la communication interne et externe, gère les différents programmes et outils de communication, incluant les réseaux sociaux et le site Internet de la Ville, en plus d'exercer un rôle de conseiller stratégique en communication pour l'ensemble de l'organisation visant l'optimisation de l'image corporative de la Ville;
- travaille en étroite collaboration avec les différents services de la Ville afin de réaliser des projets en matière de communications.

Portes ouvertes des îlots jeunesse



LE SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE, ENTRE 10 H ET 16 H
LES JEUNES MIRABELLOIS SONT INVITÉS À VISITER L'ÎLOT JEUNESSE DE LEUR SECTEUR !



Un Mirabellois à Niagara

Le jeune Mirabellois Justin Anctil est le seul joueur de baseball des Laurentides ayant représenté le Québec aux Jeux du Canada qui se sont tenus à Niagara Falls le mois dernier.

Le receveur aux habiletés défensives exceptionnelles prend énormément de fierté à être un communicateur doué sur le terrain. « C'est essentiel pour un receveur, puisque toute l'organisation défensive de l'équipe en dépend. Je dois positionner mes joueurs au bon endroit et au bon moment pour qu'ils puissent réagir le plus rapidement possible », indique le jeune homme.

Après une solide performance dans un tournoi préparatoire en Floride, l'équipe du Québec avait espoir de décrocher une médaille et Justin a contribué au succès de son équipe qui s'est finalement classée cinquième. Même s'il joue la position de receveur et que ce sont ses responsabilités défensives qui importent le plus, il ne néglige pas son offensive et travaille continuellement sur son élan afin que, lorsque l'occasion se présente, ses coéquipiers puissent compter sur lui au moment de se diriger vers le marbre.

Appel d'offres

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

FOURNITURE ET LIVRAISON DE DEUX CAMIONNETTES ½ TONNE NEUVES, ANNÉE 2022 OU PLUS RÉCENTES

N/RÉF. : G6 112 U3 N07936 (#118346)
APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2022-065

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour la fourniture et la livraison de deux (2) camionnettes ½ tonne neuves, année 2022 ou plus récentes.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 19 septembre 2022 au Service du greffe, à 11 heures** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le 12 septembre 2022 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec David Goulet-Laporte, responsable de l'appel d'offres, au 450 475-2005.

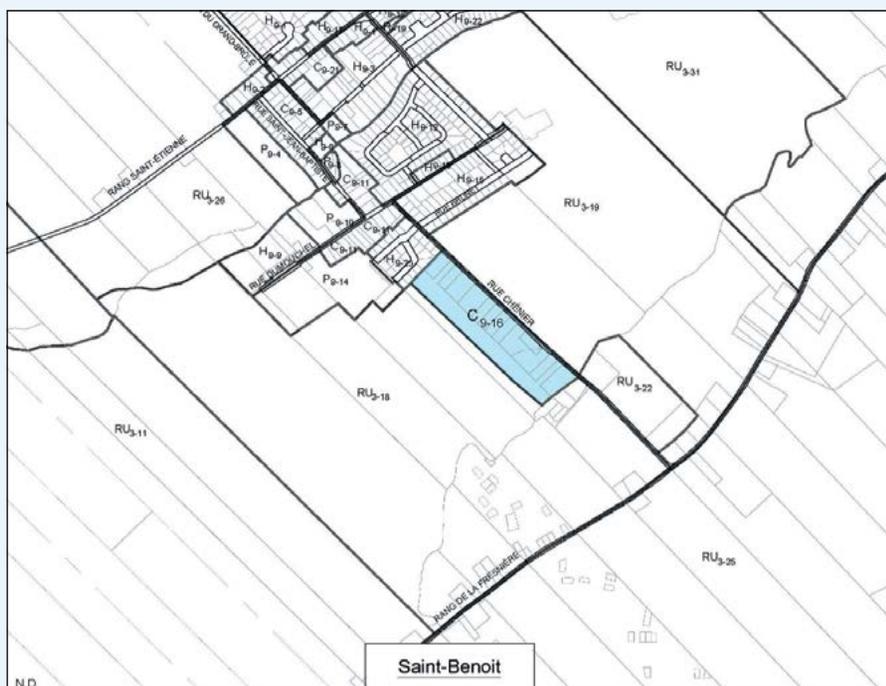
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO PU-2539 (secteur de Saint-Benoit)

Avis aux personnes intéressées par un projet de règlement de zonage

QUE le conseil municipal, lors d'une séance tenue le 29 août 2022, a adopté le projet de règlement numéro PU-2539 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à retirer la classe d'usages « I2 – Industrie lourde » de la liste des usages autorisés à la zone C 9-16, dans le secteur de Saint-Benoit.

QUE le principal objet du projet de règlement numéro PU-2539 est bien décrit dans le titre.

QUE la zone C 9-16 se situe dans le secteur de Saint-Benoit et est illustrée au plan ci-après :



QUE la description et l'illustration de la zone, ainsi que le projet de règlement peuvent être consultés au bureau du greffe, à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. De plus, le présent avis public peut également être consulté sur le site Internet de la Ville, où les plans peuvent y être agrandis.

Qu'une assemblée de consultation sera tenue le 27 septembre 2022, à 17 heures, à l'hôtel de Ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, par l'intermédiaire d'un membre du conseil tel que désigné par le maire, soit l'élu municipal désigné comme étant le président du comité consultatif d'urbanisme, et, en son absence, le deuxième membre du conseil municipal nommé pour siéger sur ce comité. Au cours de cette assemblée de consultation, celui par l'intermédiaire duquel cette assemblée est tenue expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet contient une ou des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Mirabel, ce 1^{er} septembre 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

On  la vie!

2
DERNIERS
DIMANCHES !

Marché du terroir DE MIRABEL

19 JUIN AU 25 SEPTEMBRE
TOUS LES DIMANCHES DE 9 H 30 À 14 H

CENTRE CULTUREL DU DOMAINE-VERT NORD



MIRABEL Fête l'érable DU QUÉBEC

24 ———
25 VENEZ CÉLÉBRER
SEPT L'AUTOMNE GOURMAND !
—————

Parc régional
éducatif
Bois de Belle-Rivière

AU PARC RÉGIONAL ÉDUCATIF DU BOIS-DE-BELLE-RIVIÈRE